CPHR / CRHA

CHARTERED PROFESSIONALS IN HUMAN RESOURCES CANADA

CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS CANADA

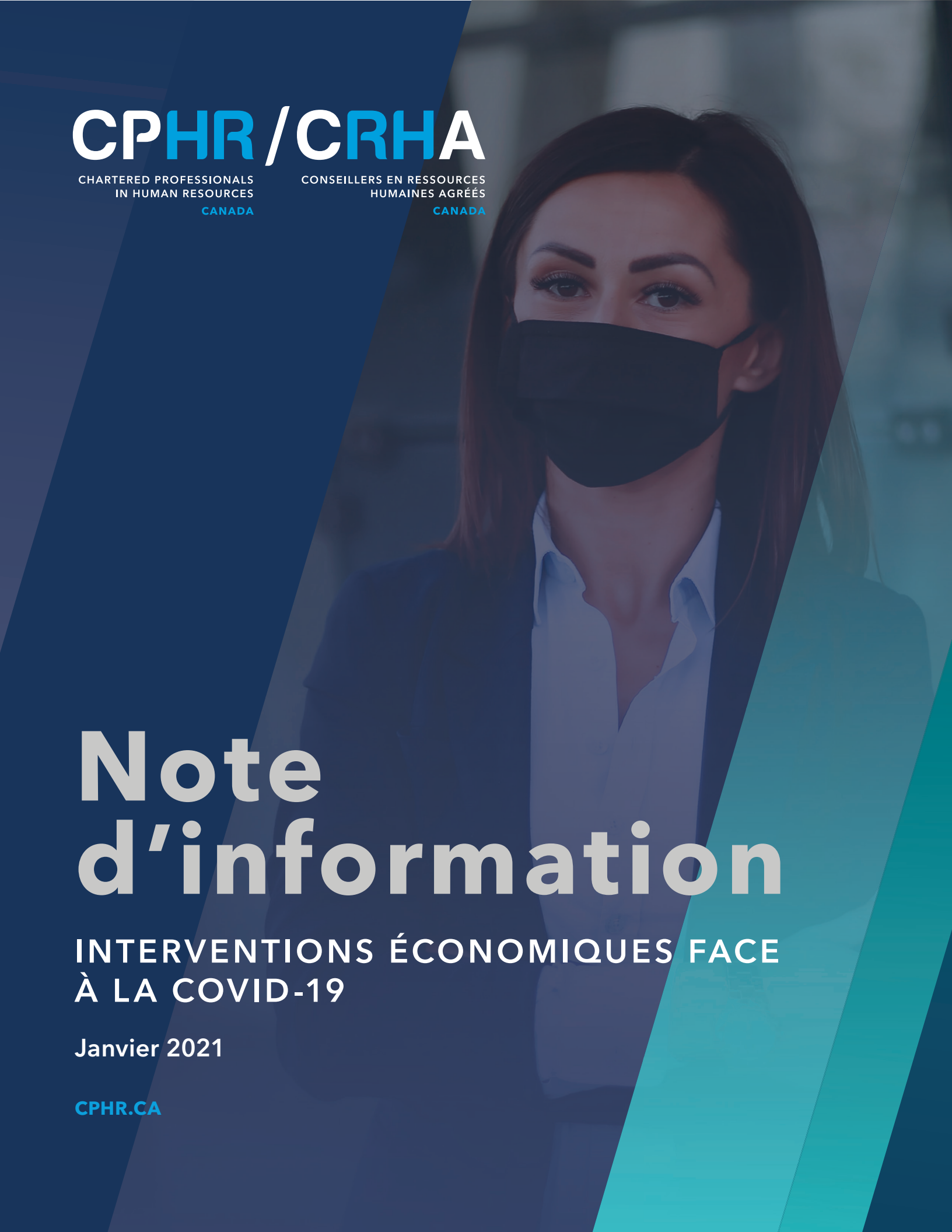

Note d'information

INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES FACE À LA COVID-19

Janvier 2021

CPHR.CA

À PROPOS DES AUTEURS

KAMALESH GOSALIA

Depuis août 2016, Kamalesh Gosalia est chercheur indépendant sur les questions de réglementation, de comptabilité, de finance et d'économie.

Bien qu'il ait œuvré principalement dans le milieu universitaire et de la pratique publique au début de sa carrière en Inde, il est devenu vérificateur SOX dans le secteur des services financiers à son arrivée au Canada. Ayant travaillé pour un organisme du patrimoine national ainsi qu'à titre de secrétaire détaché au Comité des questions émergentes du Conseil canadien des normes comptables, et finalement avec CPA Canada lors de l'unification de la profession, M. Gosalia possède une grande expérience dans l'élaboration de normes de comptabilité et d'assurance, dans l'analyse de politiques économiques et d'investissements, et dans un certain nombre de domaines spécialisés, notamment l'emploi des indicateurs de rendement clés dans le secteur minier canadien, le fonctionnement des marchés de capitaux canadiens, l'évolution du rôle des directeurs financiers et les effets de la technologie sur la profession comptable, pour n'en citer que quelques-uns.

M. Gosalia est titulaire d'un doctorat ainsi que des titres de CFA et de CPA.

ANTHONY ARIGANELLO

Anthony Ariganello est le président et le directeur général de CRHA Colombie-Britannique et Yukon ainsi que le directeur général de CRHA Canada, une fédération représentante des provinces et territoires qui compte plus de 27 000 membres dans tout le Canada. Il siège actuellement à plusieurs conseils d'administration et détient divers titres professionnels, notamment celui de CRHA, de SCP-SHRM et d'IAS.A. Il est également FCPA et FCGA.

Table des matières

Préface 4

Sommaire 6

Vue d'ensemble de la pandémie (COVID-19) 9

Mesures d'intervention économique canadiennes 11

Mesures d'intervention économique internationales 17

Coût des interventions économiques face à la pandémie 24

Sondage des membres de CRHA Canada 28

Sommaire et conclusions 39

Annexe A 42

Historique des mesures législatives d'allègement de la COVID-19 42

Ressources du gouvernement du Canada 43

Annexe B 44

Informations et mesures de soutien sur la COVID-19 dans les provinces et territoires 44

Préface

Les restrictions économiques et les mesures d'éloignement social dues à la pandémie de COVID-19 ont entraîné de très grands bouleversements pour les entreprises canadiennes. On s'attend à ce que ce soit particulièrement négatif pour les petites et moyennes entreprises, car bon nombre d'entre elles sont concentrées dans les secteurs du voyage et du tourisme d'accueil, comme les transports, la restauration, l'hébergement et les arts et spectacles, qui ont été les plus durement touchés par la pandémie.

Cette note d'information s'appuie sur des données du domaine public et des documents relatifs aux interventions économiques des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens face à la pandémie. Elle résume également les interventions similaires d'autres pays développés à des fins de comparaison.

Conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) Canada représente 27 000 membres de la profession des ressources humaines (RH) dans les différentes provinces et territoires du Canada. Créé en 1994, CRHA Canada est le porte-parole national œuvrant pour la mise en valeur et la promotion de la profession des RH.

CRHA Canada a commandé un sondage de ses membres à l'automne 2020, afin de comprendre les points de vue de ceux ci sur les questions liées à la COVID-19. Plus de 1 000 membres y ont participé. Cette note d'information présente également un récapitulatif synthétique des questions du sondage ainsi que des réponses et des commentaires de membres.

La pandémie de COVID-19 a ouvert une ère nouvelle de milieux virtuels et de conditions de travail alternatives. Cette pandémie étant un phénomène mondial, il est nécessaire de comprendre ses répercussions sur les pratiques de travail, le bien-être des employés et la gestion des ressources humaines dans un contexte canadien. Il est probable que tous les pays assisteront à de nombreux changements communs, mais nous devons également nous attendre, compte tenu des différences institutionnelles, à des nuances propres au nôtre.

Dans l'ensemble, le sentiment général est que, du fait de l'évolution de la situation, la gestion du personnel se montre plus agile et plus réactive. En particulier, il est nécessaire de faire une distinction entre la conformité requise dans le contexte canadien (par exemple, l'importance de la conformité à diverses lois sur les normes d'emploi) et le respect de principes directeurs et de procédures internes, qui peut être facultatif pour permettre une plus grande agilité et flexibilité.

Cette différence affecte directement les fonctions des ressources humaines, qui seront un agent essentiel de la gestion du changement. Ce dernier présente des défis, mais également des possibilités pour les professionnels des RH, qui devront se préparer à cette transformation en adoptant un nouvel état d'esprit, en remodelant leurs pratiques, en acquérant une meilleure maîtrise des technologies et en investissant du temps pour acquérir une perspective plus large des modèles de gestion de leurs employeurs. C'est ainsi qu'ils pourront apporter leur contribution, créer une valeur ajoutée et revendiquer une place de premier plan dans la hiérarchie des entreprises.

Sommaire

INTRODUCTION

- La COVID-19 est une maladie causée par un virus extrêmement contagieux qui entraîne un taux de mortalité très élevé, et les personnes souffrant de comorbidités y sont particulièrement vulnérables.
- Les restrictions imposées pour contenir le virus ont considérablement bouleversé la vie économique des particuliers ainsi que des pays.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens ont mis en œuvre plusieurs mesures pour atténuer les répercussions économiques et secourir les particuliers et les entreprises du Canada.

MESURES NATIONALES

- Les mesures d'intervention consistent en diverses formes d'aide financière, d'allègements fiscaux et de prêts. Elles s'appliquent à un large éventail de secteurs économiques et aux catégories les plus vulnérables de la société.
- Les mesures d'intervention économique des gouvernements provinciaux ont moins d'ampleur que celles du gouvernement fédéral en raison de la disparité de leurs ressources. De même, chez les gouvernements provinciaux, la portée et l'étendue de ces interventions varient considérablement. Le bilan de la Colombie Britannique et celui de l'Ontario sont relativement meilleurs que celui des autres provinces.
- Les interventions économiques générales des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada se comparent favorablement à celles d'autres pays développés, si on les mesure à la fois en termes de dollars dépensés et en pourcentage du PIB.

IMPACT SUR LES FINANCES PUBLIQUES

- Parmi toutes les économies avancées, le Canada a enregistré la plus forte augmentation de son taux d'endettement total par rapport à son PIB, ce qui reflète les programmes de soutien et les injections de liquidités considérables des gouvernements fédéral et provinciaux. Cette situation n'est probablement pas enviable, car en fin de compte, ces dettes gigantesques devront être réduites au fil du temps. Bien qu'elle bénéficie actuellement de taux d'intérêt peu élevés, si ce scénario devait changer, la cote de crédit du Canada pourrait en souffrir dans les années à venir, ce qui affecterait encore plus la relance économique.
- Le Canada devrait commencer à préparer la manière dont il pourra se défaire de ces dettes colossales. La fin de la pandémie n'étant pas encore immédiatement en vue (compte tenu des retards dans la distribution des vaccins, de la hausse continue des cas, de la fermeture économique et des nouveaux variants, tous ces éléments pouvant exiger encore plus de mesures de relance avant tout retour à la normale), un plan financier est d'une importance capitale.

SONDAGE DES MEMBRES DE CRHA CANADA

- Conseillers en ressources humaines agréées (CRHA) Canada a commandé un sondage de ses membres à l'automne 2020, afin de comprendre les points de vue de ceux-ci sur les questions liées à COVID-19. Plus de 1 000 membres y ont participé.
- Les membres ont parlé des problèmes particuliers à leurs secteurs d'emploi et ont exprimé leur point de vue sur les mesures d'allègement mises en œuvre par le gouvernement, ainsi que sur l'avenir du travail après la pandémie.
- Les membres sont préoccupés par la diminution des revenus, l'augmentation du coût des opérations et les difficultés de recrutement et de dotation en personnel.
- Des secteurs tels que ceux du pétrole et du gaz, de la restauration, de l'hôtellerie, des spectacles, du tourisme et des transports sont complètement décimés.
- L'industrie de la santé est soumise à une forte pression en raison de la nature à haut risque de ses opérations, de besoins importants en matière d'équipement de protection individuelle (ÉPI) et de difficultés de dotation en personnel.
- Les établissements d'enseignement sont mis à rude épreuve en raison de la baisse des inscriptions et de la difficulté à dispenser un enseignement de qualité dans un environnement virtuel.
- Les organisations à but non lucratif se retrouvent en difficulté financière au fur et à mesure que leurs principales sources de revenus se tarissent.
- Certaines entreprises se débattent également avec l'incohérence et le manque de clarté des directives gouvernementales, qui sont souvent en conflit avec leurs conventions collectives.
- Certains membres sont d'avis que de nombreux programmes de soutien du gouvernement fédéral destinés aux particuliers dissuadent ces derniers d'accepter un emploi rémunéré, alors que de tels programmes destinés aux entreprises sont un gaspillage. Ces programmes devraient être étroitement surveillés, rigoureusement contrôlés et faire l'objet de vérifications méthodiques.
- Les membres ont également exprimé le besoin de voir mettre en place des programmes de soutien à la santé mentale, de disposer d'un approvisionnement fiable en ÉPI et de pouvoir accéder à des programmes de formation en ligne ainsi qu'à une connexion Internet abordable et solide.
- Ils attendent du gouvernement que celui-ci mette à leur disposition des tests efficaces, que ses communications soient claires, et qu'il offre des moyens de transport sûrs aux employés vulnérables.
- Les membres ont suggéré d'accorder 10 jours de congé de maladie payé à tous les employés, d'adapter les mesures d'allègement à des secteurs économiques particuliers et de supprimer les barrières commerciales artificielles entre les provinces pour venir en aide aux entreprises nationales.

Voici quelques-uns des points principaux qui ressortent du sondage auprès des membres :

- En matière d'intervention économique pour aider les entreprises, 65 % des membres estiment que le gouvernement fédéral en a fait assez (note de 4 à 5); 48 % estiment que leur gouvernement provincial en a fait assez.
- En matière d'intervention économique pour aider les particuliers, 75 % des membres estiment que le gouvernement fédéral en a fait assez (note de 4 à 5); 49 % estiment que leur gouvernement provincial en a fait assez.
- En matière d'intervention économique, 75 % des membres estiment que le Canada se compare favorablement aux autres pays développés. La preuve en est qu'il se trouve en tête en termes de pourcentage de PIB consacré à diverses mesures fiscales.

LE MONDE D'APRÈS LA PANDÉMIE

- Il est estimé que l'éloignement social, les horaires évolutifs, le travail à domicile et la sous-traitance seront la nouvelle normalité dans le monde d'après la pandémie. Cependant, les effets sur certains secteurs d'activité comme celui de la construction ne seront que marginaux.
- En raison des changements attendus dans l'environnement de travail, la demande de l'immobilier commercial diminuera et ses prix baisseront.
- L'emploi accru de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique éliminera de nombreux emplois de bas niveau.
- On pourra constater un intérêt renouvelé pour la comptabilité des ressources humaines ainsi qu'une appréciation des valeurs de celles-ci.
- Les finances publiques seront mises à rude épreuve en raison de déficits budgétaires astronomiques.
- On s'attend à ce que les entreprises rédigent des plans de continuité de leurs activités afin de pouvoir gérer toute incertitude future.

CONCLUSION

- La pandémie a également permis de retenir des leçons d'avenir sur les questions d'équité et de justice, sur l'interdépendance des sociétés, sur l'importance de la collaboration et sur la fragilité de notre existence.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux sont en mesure de créer des sociétés plus résilientes en renforçant la lutte contre le virus et en repensant les soins de santé, en facilitant une révolution de l'apprentissage, en développant des échanges commerciaux et des chaînes d'approvisionnement résilients, en mettant en place des services gouvernementaux sans contact, en instituant des pratiques exemplaires d'intervention afin d'être prêts pour les prochaines crises, et en encourageant de nouvelles formes de partenariat avec le secteur privé.
- Les professionnels des ressources humaines seront hautement valorisés dans l'environnement de travail d'après la pandémie et une carrière dans ce domaine constituera un parcours professionnel hautement satisfaisant et gratifiant.

Vue d'ensemble de la pandémie (COVID-19)

INTRODUCTION

La COVID-19 est une maladie extrêmement contagieuse causée par la souche de coronavirus SRAS-CoV-2, un pathogène respiratoire également connu sous le nom de nouveau coronavirus. Les personnes âgées souffrant de comorbidités sont les plus exposées. Cependant, n'importe qui peut attraper la COVID-19 et tomber gravement malade ou même mourir, quel que soit son âge. De nombreux vaccins potentiels contre le virus sont à l'étude. À l'heure actuelle, les vaccins de Pfizer et de Moderna sont les deux qui ont été approuvés et qui sont administrés au Canada. Les scientifiques du monde entier travaillent également à la recherche et au développement de traitements contre la COVID-19.

Le risque de contracter cette maladie évolue quotidiennement. Il varie entre les régions ainsi qu'au sein de celles-ci et demeure élevé. Dans l'ensemble, le risque pour les Canadiens est encore important. Cela ne veut pas dire que chacun d'entre eux tombera malade. Cependant, les répercussions sur le système de santé canadien sont déjà importantes. La recrudescence du virus dépend fortement de deux inconnues : ses caractéristiques inhérentes (taux de mortalité lié à l'infection et durée de l'immunité) et les interventions du pays face à lui. Voici les statistiques sur la propagation et la mortalité de cette maladie dans le monde et au Canada.

Les chiffres de l'épidémie (à partir de 8 h le lundi 11 janvier 2021)[1] :

	Cas	Rétablissements	Décès
Dans le monde	90 367 346	50 080 157	1 936 436
Au Canada	659 981	558 772	16 950
En Colombie-Britannique	56 632	48 205	988
En Alberta	111 452	96 052	1 284
En Saskatchewan	17 803	14 426	191
Au Manitoba	26 316	20 850	738
En Ontario	215 782	180 720	4 983
Au Québec	228 821	195 663	8 686
Au Nouveau-Brunswick	779	585	9

1 Source : Bulletin d'information de CTV sur le coronavirus (https://www.ctvnews.ca/newsletters)

En Nouvelle-Écosse	1 528	1 435	65
À l'Île-du-Prince-Édouard	102	94	-
À Terre-Neuve-et-Labrador	393	381	4
Au Yukon	70	59	1
Dans les Territoires du Nord-Ouest	24	24	-
Au Nunavut	266	265	1
À Trenton (BFC de quarantaine)	13	13	-

Les restrictions économiques et les mesures d'éloignement social entraînées par la pandémie de COVID-19 ont causé de très grands bouleversements dans les entreprises canadiennes. Cela a eu des effets négatifs particulièrement importants sur les petites et moyennes entreprises qui disposent généralement de moins de ressources.

Les mesures mises en œuvre par les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens pour enrayer la circulation du virus ont fortement ébranlé la vie économique normale des Canadiens. Le scénario économique à venir dépendra de la propagation du virus et de l'efficacité des mesures visant à le contenir.

Selon le résumé des perspectives sur deux ans du Conference Board du Canada[2], l'économie canadienne a rebondi ces derniers mois après le plongeon économique provoqué par les fermetures dues à la COVID-19 en mars et avril. À son point le plus bas en avril, le PIB réel se situait à 82 % du niveau de février (avant la COVID), 3 millions de Canadiens étaient au chômage (soit une baisse de 15,6 % de l'emploi) et le nombre total d'heures travaillées avait chuté de 28 %, un chiffre stupéfiant.

Les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens ont pris conscience très tôt de ce bouleversement et y ont répondu par toute une série de mesures économiques et non économiques. Cette note d'information est destinée à donner une vue d'ensemble générale des mesures économiques mises en œuvre par les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens, et à les comparer aux interventions d'autres nations développées. Elle donne également un compte rendu des points de vue des membres du CRHA sur les mesures supplémentaires nécessaires et les questions particulières aux différents secteurs économiques. Enfin, après récapitulation, elle tire des conclusions destinées à l'examen des décideurs politiques.

Cette note d'information vise à aider les membres de CRHA à mieux informer les gouvernements et à défendre les intérêts des employeurs et des responsables des ressources humaines, compte tenu de la nature évolutive de cette pandémie.

2 https://www.conferenceboard.ca/docs/default-source/pdf_downloads/se_canadian-two-year-outlook_sept2020.pdf

Mesures d'intervention économique au Canada

Le gouvernement fédéral canadien a réagi à la pandémie en lançant un impressionnant programme de stimulation et a annoncé plusieurs mesures d'allègement économique pour aider les particuliers, les entreprises et les groupes d'intérêt. L'annexe A de cette note d'information présente une liste par ordre chronologique des dispositions législatives relatives aux mesures d'intervention économique prévues par le gouvernement fédéral canadien.

Ces projets de loi ont promulgué de nombreuses mesures de compensation de la COVID-19 pour les particuliers, les groupes d'intérêt, les entreprises et l'économie de secteurs précis. Une brève description de ces prestations est présentée dans les paragraphes suivants de cette note d'information. La liste qui suit n'est pas exhaustive mais constitue seulement un récapitulatif synthétique, car les données proviennent du domaine public et sont en constante évolution.

Veuillez vous reporter à l'**annexe A** pour une liste des sites Web du gouvernement fédéral canadien permettant de prendre connaissance de ces mesures en détail.

La liste ci-dessous indique quelques-unes des importantes mesures de compensation de la COVID-19 offertes aux propriétaires de petites entreprises canadiennes par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada :

CANADA

- La date d'échéance de soumission de la déclaration de revenus ainsi que du paiement des impôts a été reportée au 31 août 2020.
- Le montant des retenues à la source à envoyer à l'ARC a été réduit de 10 % dans le cadre du Programme de subvention salariale temporaire.
- Les entreprises admissibles ont reçu une subvention salariale de 75 % (avec effet rétroactif au 15 mars 2020) pendant 90 jours, jusqu'à un maximum de 1 375 $ par employé et de 25 000 $ par employeur.
- Le programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial pour les petites et moyennes entreprises a accordé des prêts-subventions aux propriétaires de biens commerciaux admissibles pour couvrir plus de 50 % des loyers trimestriels. Les prêts ne seront exonérés de remboursement que si les propriétaires auront accepté de réduire les loyers des petites entreprises locataires d'au moins 75 % pendant trois mois.
- Prêts bancaires garantis jusqu'à 40 000 dollars pour les petites entreprises, sans intérêt pendant un an.

- L'ARC a temporairement suspendu ses vérifications.
- The CRA temporarily suspended audit interactions.
- Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) est offert par la Banque de développement du Canada (BDC) et par Exportation et développement Canada (EDC). Il a mis plus de 10 milliards de dollars supplémentaires à la disposition des petites entreprises pour les aider à tenir bon.
- Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a réduit de 1,25 % le coussin de stabilité intérieure.
- La Banque du Canada a ajusté ses opérations de liquidité du marché et a inclus toute la gamme des garanties admissibles dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités.
- Les paiements de la TPS et de la TVH, ainsi que les droits et taxes dus sur les importations, ont été reportés jusqu'en juin.
- Les programmes de travail partagé ont été prolongés de 38 à 76 semaines.
- Financement agricole Canada a offert une capacité de prêt supplémentaire de 5 millions de dollars aux producteurs, aux agroentreprises et aux transformateurs d'aliments.
- L'ARC a assuré une aide au revenu aux personnes suivantes :
  - Les travailleurs indépendants qui ont été mis en quarantaine ou sont tombés malades de la COVID-19 mais qui n'avaient pas droit à l'assurance-emploi ou à des prestations de maladie;
  - Les travailleurs indépendants qui prenaient soin d'un membre de leur famille malade de la COVID-19, mais qui n'avaient pas droit à l'assurance-emploi;
  - Les parents qui ont dû prendre soin de leurs enfants en raison de la fermeture des écoles et qui ne pouvaient pas ainsi obtenir de revenus d'un emploi.
- La prestation canadienne d'intervention d'urgence (PCIU) était une somme imposable de 2 000 $ versée pendant une période maximale de quatre mois pour les travailleurs ayant perdu leur(s) source(s) de revenus en raison de la COVID-19.

Pour mieux comprendre ce qu'a coûté l'application de ces mesures par le gouvernement fédéral canadien, veuillez consulter son site Web[3]. Il est à noter que le gouvernement fédéral est critiqué par le directeur parlementaire du budget Yves Giroux pour son manque de transparence sur le niveau de dépenses sans précédent engagées durant cette pandémie[4].

Les gouvernements provinciaux canadiens ont également réagi à la pandémie en mettant en place des mesures économiques et d'autres dispositions. Veuillez vous reporter à l'annexe B où vous trouverez la liste de leurs sites Web que vous pourrez consulter pour de plus amples informations sur les interventions des provinces face à la pandémie.

Les paragraphes suivants décrivent brièvement les interventions économiques des gouvernements provinciaux.

3 https://www.canada.ca/en/department-finance/economic-response-plan/fiscal-summary.html

4 https://www.theglobeandmail.com/politics/article-liberal-governments-covid-19-spending-lacks-transparency-budget/

ALBERTA

La province de l'Alberta a annoncé une aide financière aux petites entreprises touchées par le virus de la COVID-19. Elle a offert ce qui suit :

- Les propriétaires de petites entreprises ont pu différer le paiement de leurs factures pendant 90 jours sans voir interrompre leurs services publics.
- Les citoyens adultes de la population active étant obligés de s'isoler ont pu présenter une demande de paiement unique de 573 $.
- Les paiements de l'impôt sur le revenu des sociétés et les versements échelonnés ont été reportés du 19 mars au 31 août afin de permettre aux employeurs de disposer de plus de liquidités. Ils pouvaient ainsi payer leurs employés, régler leurs dettes et poursuivre leurs activités.
- Les propriétaires de petites entreprises ont pu demander un report de remboursement de prêts et de lignes de crédit jusqu'à six mois.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La Colombie-Britannique a annoncé une aide financière sous forme d'allègements fiscaux aux petites entreprises et aux commerces touchés par la COVID-19. Voici quelques-unes de ces mesures :

- Les dates limites de déclaration de revenus et de paiement des impôts provinciaux pour les petites entreprises ont été reportées au 30 septembre 2020, notamment pour la taxe de vente provinciale, les taxes municipales et de districts régionaux, la taxe sur le tabac, la taxe sur les carburants et la taxe sur le carbone.
- Un financement de 1,5 milliard de dollars est prévu pour permettre une relance économique une fois que la COVID-19 aura pris fin.
- BC Hydro a permis aux établissements à usage commercial de reporter le paiement de ses factures.

MANITOBA

Dans le cadre du Plan de protection du Manitoba, le gouvernement a mis en place des mesures pour aider les entreprises en difficulté du fait de la COVID-19 :

- Aucun intérêt ni pénalité pour défaut de paiement à Manitoba Hydro, à Centra Gas, à la Commission des accidents du travail et à la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM).
- Manitoba Hydro et Centra Gas n'ont pas déconnecté leurs clients.
- Pas de frais d'intérêt sur les créances dues à Manitoba Liquor and Lotteries par les restaurants, les bars et les magasins de vin spécialisés.
- Pas d'intérêt sur l'impôt foncier scolaire.
- La date d'échéance de paiement des impôts provinciaux a été prolongée jusqu'au 31 août 2020.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé des mesures visant à protéger les petites entreprises touchées par la propagation de la COVID-19, notamment celles qui suivent :

- Dans le cadre du Programme de fonds de roulement d'urgence pour les petites entreprises du Nouveau-Brunswick, les propriétaires de celles-ci ont pu demander des prêts allant jusqu'à 100 000 $.
- Les entreprises employant de 1 à 49 salariés, y compris les propriétaires uniques et les travailleurs indépendants, au chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de dollars ont pu également demander des prêts pour immobilisations.
- Le remboursement des prêts et des intérêts a été reporté de six mois au maximum (déterminé au cas par cas).
- Work-Safe-NB a différé de trois mois l'estimation des primes en matière des salaires payés par les employeurs, sans frais d'intérêt.

NOUVELLE-ÉCOSSE

De nombreux programmes et frais de service ont été reportés au 30 juin 2020 pour les propriétaires des petites entreprises de Nouvelle-Écosse.

ONTARIO

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'aide financière suivante pour les petites et moyennes entreprises touchées par la COVID-19 :

- Allègement des intérêts et des pénalités pendant cinq mois pour les impôts provinciaux.
- Paiements à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) différés jusqu'à six mois.
- Augmentation de l'exonération de l'impôt-santé des employeurs jusqu'à 9 945 $ par entreprise.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

La province de l'Île-du-Prince-Édouard a offert ce qui suit aux petites entreprises touchées par la COVID-19 :

- Les travailleurs indépendants ayant perdu tous leurs revenus à partir du 13 mars 2020 ont pu demander l'aide d'urgence au revenu pour un maximum de 500 $ par semaine.
- Les petites entreprises ont pu présenter une demande d'aide au Fonds pour les situations extraordinaires et recevoir un paiement unique de 1 000 $.
- Un programme de financement a été mis en place pour assurer un fonds de roulement d'urgence aux petites entreprises. Celles qui étaient admissibles ont pu demander un prêt allant jusqu'à 100 000 $, le paiement des intérêts en étant différés pendant un minimum de 12 mois.

QUÉBEC

La province de Québec a offert une aide d'urgence sous la forme d'un prêt pouvant aller jusqu'à 50 000 $ pour les petites et moyennes entreprises qui avaient des difficultés à livrer des produits ou des marchandises, ou celles qui connaissaient des problèmes d'approvisionnement en matières premières ou en produits.

SASKATCHEWAN

La Saskatchewan a annoncé les mesures suivantes pour les petites entreprises pendant la pandémie de COVID-19 :

- Le Saskatchewan Small Business Emergency Payment (SSBEP) a prévu un paiement unique pour les petites et moyennes entreprises, qui était basé sur 15 % du chiffre d'affaires mensuel de l'affaire.
- Le paiement de la taxe de vente provinciale et des intérêts a été reporté pour trois mois.
- Le paiement des services publics provinciaux a été reporté, sans intérêt, pendant un maximum de six mois.
- La Commission des accidents du travail a renoncé aux pénalités de primes des employeurs.

CONCLUSION

Toutes les provinces ont imposé des moratoires sur les expulsions, ont veillé à ce que les travailleurs essentiels puissent avoir accès à des services de garde d'enfants et ont suspendu le remboursement des prêts étudiants. Toutefois, il existe des différences importantes entre les provinces, qui ont été mises en évidence par leurs mesures d'intervention économique face à la COVID-19. La capacité fiscale des gouvernements provinciaux plus petits est bien moindre et, en règle générale, leur taux d'endettement par rapport au PIB d'avant la pandémie est plus élevé. Il n'est donc pas surprenant qu'ils s'en soient remis largement au gouvernement fédéral pour les interventions économiques, en prenant seulement quelques mesures supplémentaires mineures.

Dans certains cas, comme celui du Manitoba, des mesures d'austérité sont déjà en cours, le gouvernement provincial cherchant à réduire le budget du secteur public. Cela laisse présager des problèmes fiscaux pour les provinces, car la dette collective du Canada est plus importante. Des mesures d'austérité provinciales en réaction à ce seuil d'endettement pourraient s'avérer préjudiciables à la relance ainsi que gravement compromettre les services publics essentiels.

Dans l'ensemble, la province de la Colombie-Britannique se trouve en tête du pays avec ses interventions économiques face à la COVID-19. Les ajouts qu'elle a apportés à l'aide au revenu et au logement amortissent l'impact de la récession entraînée par la pandémie, et de nombreuses mesures de moindre envergure ont été établies pour aider des groupes particuliers. Les autres provinces devraient envisager de prendre un ensemble de dispositions de soutien plus solides, sur le modèle de celles de la Colombie-Britannique. Dans une moindre mesure, l'Ontario a offert un financement spécialisé aux populations vulnérables et a mis en place des mesures de soutien supplémentaire pour les populations et les collectivités autochtones.

Les problèmes et les lacunes ressentis au niveau provincial soulignent le besoin de nouvelles initiatives fédérales dans des domaines essentiels pour permettre d'améliorer les conditions dans tout le pays. Il pourrait s'agir par exemple de lutte contre le sans-abrisme, d'aide au revenu pour les personnes recevant une aide sociale, de report et d'annulation de loyers et d'hypothèques, et d'aide aux gouvernements municipaux et régionaux. Dans chacun de ces domaines, le gouvernement fédéral pourrait combler les lacunes en matière de couverture, réduire les inégalités entre les personnes et les provinces, et garantir à chacun un meilleur avenir dans le monde d'après la pandémie.

Mesures d'intervention économique internationales

La COVID-19 est une pandémie mondiale qui a considérablement bouleversé l'économie et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ses répercussions varient en fonction de la démographie, des réalités sociopolitiques et des caractéristiques structurelles de l'économie de chaque pays. Par conséquent, les interventions économiques de ceux-ci face à ces difficultés varient également et évoluent de manière continue et dynamique. Ainsi, les mesures économiques et fiscales mises en œuvre pour étayer les économies et les secteurs financiers ne sont pas strictement comparables. Il existe également des différences innées entre les mesures appliquées par les pays développés et les pays en développement.

Le suivi des politiques du Fonds monétaire international[5] tient à jour une description narrative des principales interventions économiques des organismes d'État de différents pays, dont le Canada, ainsi que des mesures que ceux-ci prennent pour limiter les répercussions humaines et économiques de la pandémie de COVID-19.

Bien qu'elles ne soient pas directement comparables, les interventions économiques des pays développés partagent des objectifs généraux communs. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des quatre piliers définis par l'Organisation internationale du travail (OIT)[6].

1. **Stimuler l'emploi et l'économie grâce à des mesures fiscales actives, des politiques monétaires souples et un appui financier à des secteurs particuliers, dont le secteur de la santé.**
2. **Protéger les revenus en accordant aux entreprises des allègements financiers et fiscaux, en appliquant des mesures de maintien de l'emploi et en étendant la protection sociale à tous.**
3. **Protéger les employés sur le lieu de travail en y renforçant les mesures de santé et de sécurité, en adaptant les conditions de travail (par exemple, avec le travail à distance), en prévenant la discrimination et l'exclusion, en assurant l'accès à la santé pour tous et en généralisant davantage les congés payés.**
4. **Renforcer la capacité et la résilience des organisations d'employeurs et de travailleurs et celle des organismes gouvernementaux par le dialogue social entre l'État, les travailleurs et les employeurs; consolider le dialogue social, la négociation collective et les institutions et processus de relations de travail.**

5 https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19

6 https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/regional-country/country-responses/lang--en/index.htm

Le Pew Research Center est un centre de recherche non partisan qui informe le public sur les questions, les attitudes et les tendances qui façonnent le monde. Il a commandé un sondage pour recueillir les opinions d'habitants de 14 économies avancées sur la manière dont leurs gouvernements ont géré l'éclosion du coronavirus, ainsi que les effets de la pandémie sur la vie quotidienne et l'unité civique.

Voici les points forts extraits de ce sondage :

La plupart approuvent la réaction nationale à la COVID-19, mais beaucoup disent aussi que leur pays est plus divisé depuis l'épidémie.

Selon un nouveau sondage du Pew Research Center auprès d'habitants de 14 économies avancées, les méthodes de lutte contre la propagation du coronavirus ont varié en Europe, en Amérique du Nord, en Australie, au Japon et en Corée du Sud, mais la plupart des citoyens de ces nations pensent que leur propre pays a bien fait face à l'épidémie. Dans l'ensemble, 73 % en moyenne des sujets interrogés ont déclaré que leur pays a bien mené la lutte contre le nouveau coronavirus, qui a atteint presque tous les recoins de la planète et infecté plus de 90 millions de personnes dans le monde, entraînant la mort d'un peu moins de deux millions de celles-ci.

Toutefois, la pandémie a eu un effet de division sur le sentiment d'unité nationale dans nombreux des pays étudiés : en moyenne, 46 % estiment que l'unité nationale est plus forte aujourd'hui qu'avant l'épidémie de coronavirus, tandis que 48 % pensent que les divisions ont augmenté. Ainsi, 77 % des Américains se disent plus divisés qu'avant la pandémie, alors que seulement 18 % pensent que le pays est plus uni.

En outre, 58 % en moyenne déclarent que leur vie a beaucoup ou plutôt changé à cause de la COVID-19. Les femmes, en particulier, ont ressenti les effets de la pandémie de façon plus prononcée.

Par ailleurs, dans une période de quarantaine marquée par les critiques de dirigeants allant de la Chine aux États-Unis en passant par l'Organisation mondiale de la santé, 59 % en moyenne pensent qu'une plus grande coopération internationale aurait réduit le nombre de cas de coronavirus dans leur nation. Dans de nombreux pays, les jeunes sont particulièrement susceptibles d'avoir adopté ce point de vue.

Ces résultats font partie des conclusions d'un sondage du Pew Research Center, mené du 10 juin au 3 août 2020 auprès de 14 276 adultes dans 14 pays : les États-Unis, le Canada, la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni, l'Australie, le Japon et la Corée du Sud. Ce sondage a également révélé que l'attitude des membres du public à l'égard de la lutte contre l'épidémie de coronavirus dans leur propre pays et l'unité nationale sont liées au sentiment de confiance qu'ils ont en autrui et à la confiance économique en leur nation.

La plupart pensent que leur propre pays a bien géré ses interventions face à la pandémie.

Sur les 14 pays étudiés, 73 % des sujets interrogés en moyenne déclarent que leur propre pays a bien fait face à l'épidémie de coronavirus. Seuls 27 % estiment qu'il a mal géré la situation. Toutefois, cette évaluation varie d'un pays à l'autre.

Environ sept personnes sur dix, ou plus, ont estimé que le bilan de leur pays face au coronavirus était positif au Danemark, en Australie, au Canada, en Allemagne, aux Pays Bas, en Corée du Sud, en Italie et en Suède. De même, plus de la moitié en Belgique, en France, au Japon et en Espagne sont de cet avis.

C'est au Royaume-Uni et aux États-Unis que les gens sont divisés dans leur évaluation des actions de leur pays dans la lutte contre le coronavirus. Ces deux nations sont également extrêmement polarisées politiquement sur leur façon de voir la manière dont le gouvernement gère cette crise. Aux États-Unis, 76 % des républicains et des indépendants qui penchent pour le parti républicain affirment que le gouvernement a fait du bon travail, alors que seulement un quart des démocrates et des leaders démocrates sont d'accord, soit une différence de 51 %.

Une majorité des Britanniques de droite (55 %) ont donné une note positive à la gestion de la pandémie par leur pays, sous la houlette du gouvernement conservateur du premier ministre Boris Johnson, mais seuls 26 % des Britanniques de gauche partagent cette opinion.

En Espagne, actuellement dirigée par le Parti socialiste ouvrier espagnol, un parti de gauche, les citoyens sont également divisés idéologiquement sur les interventions de leur gouvernement face à la COVID-19, mais dans le sens inverse : 73 % des gens de gauche sont satisfaits de la manière dont leur pays a géré l'épidémie, tandis que 40 % des gens de droite ne le sont pas, soit une différence de 33 points. La satisfaction des gens de gauche sur la réaction de leur pays face à l'épidémie par rapport à celle des gens de droite est plus élevée de deux chiffres en Italie (18 points plus positifs), en Suède (17 points) et en Corée du Sud (15 points).

Les économies du monde entier se sont contractées en raison de la nature sans précédent de l'épidémie de COVID-19. Le service de recherche du Congrès américain rapporte que l'économie mondiale a diminué de 3 à 6 % en 2020 par rapport aux projections antérieures. Ces effets économiques sont également liés à la manière dont les gens évaluent la gestion de la pandémie dans leur propre pays. Dans les 14 nations ayant participé au sondage, ceux qui pensent que leur situation économique nationale actuelle est bonne sont également plus susceptibles que ceux qui pensent qu'elle est mauvaise de dire que leur pays a bien géré la pandémie.

Cette divergence est particulièrement accusée aux États-Unis. Parmi ceux qui ont une vision plus optimiste de l'économie, 78 % ont déclaré approuver la façon dont le gouvernement américain a géré le virus. D'autre part, ceux qui pensent que l'économie américaine est actuellement en mauvaise posture sont de moitié moins susceptibles de donner une bonne note à la gestion du gouvernement.

Le coronavirus a bouleversé la vie de bien des gens dans les 14 pays.

Chacun des 14 pays sondés en a subi les effets. Le nombre de décès varie entre eux, allant d'environ 100 à plus de 100 000 au moment où le sondage a été réalisé. Certains pays ont complètement confiné leur territoire tandis que d'autres, comme la Suède, le Japon et les États-Unis, ont utilisé des mesures différentes pour tenter de combattre le virus.

Dans les 14 pays étudiés, 58 % en moyenne déclarent que leur vie a beaucoup ou plutôt changé à cause de la pandémie; de leur côté, 42 % déclarent qu'elle n'a pas trop changé ou pas du tout.

Environ deux tiers ou plus des personnes interrogées en Corée du Sud, en Suède, aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Japon et au Canada déclarent que la pandémie a changé leur vie au moins dans une certaine mesure (dans tous ces pays, excepté au Royaume-Uni, le gouvernement n'a jamais imposé de confinement national). De plus, au moins trois personnes sur dix en Corée du Sud, aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni disent que leur vie a beaucoup changé depuis le début de l'épidémie.

La majorité des Espagnols et des Italiens – deux des premiers foyers d'infection du virus – ont également constaté des changements dans leur vie à cause de l'épidémie.

Dans six pays, environ la moitié ou plus des personnes interrogées ont déclaré que leur vie n'a pas beaucoup ou pas du tout changé depuis l'apparition du virus, dont 54 % des Néerlandais, 53 % des Australiens, 53 % des Français et 51 % des Belges. Dans chacun de ces six pays, à l'exception de l'Australie, les gouvernements ont imposé des mesures de confinement national pour contrer la propagation du virus.

Dans 12 des 14 pays étudiés, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'affirmer que leur vie a changé à cause du coronavirus. Dans neuf de ces pays, cet écart entre les sexes atteint les deux chiffres – par 15 points en Suède, aux États-Unis et en France, notamment.

Les bouleversements ressentis par les femmes pendant la pandémie peuvent prendre diverses formes, et les données soulignent le fait que leur charge de travail a augmenté tant dans leur emploi qu'à la maison.

Dans le monde entier, les femmes se chargent généralement de plus de travail non rémunéré à la maison que leurs homologues masculins, comme la garde des enfants et les travaux ménagers. De plus, cette situation se trouve amplifiée par la fermeture des écoles et des garderies pour lutter contre la propagation de la COVID-19. En outre, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, une plus grande proportion de femmes que d'hommes dans chacun des pays étudiés a un emploi à temps partiel, qui est plus susceptible d'avoir été interrompu par la pandémie. Un rapport de Citi affirme que les pertes d'emploi liées au coronavirus ont touché les femmes de manière disproportionnée dans le monde entier.

Peu de consensus sur la question de savoir si la pandémie a rapproché les gens ou non.

La mesure dans laquelle les dissensions nationales ont changé depuis l'apparition du coronavirus est en soi une question qui crée des divisions. Lorsqu'on leur demande si leur nation est aujourd'hui plus unie ou plus divisée qu'avant l'épidémie de COVID-19, les gens sont en désaccord dans de nombreux pays. En moyenne, 46 % dans les 14 pays affirment que le leur est plus uni tandis que 48 % déclarent qu'il est plus divisé.

Aux États-Unis, où un ensemble de restrictions disparates a entraîné un désaccord sur la meilleure voie à suivre pour relancer l'économie tout en atténuant la propagation du virus, environ trois quarts des personnes interrogées déclarent que le pays est plus divisé qu'avant l'épidémie. Seuls deux Américains sur dix environ affirment que le pays est devenu plus uni. Bien que les Américains, toutes tendances idéologiques confondues, soutiennent que le pays est devenu plus divisé, les démocrates et les indépendants à tendance démocrate (81 %) sont plus susceptibles que les républicains et les dirigeants républicains (74 %) de dire que les divisions se sont aggravées.

Par contraste, près des trois quarts des Danois déclarent que leur pays est plus uni aujourd'hui qu'avant l'épidémie de coronavirus. Plus de la moitié des habitants au Canada, en Suède, en Corée du Sud et en Australie disent également que leur pays jouit d'une plus grande unité depuis l'épidémie de coronavirus.

Dans tous les pays étudiés, ceux qui pensent que le leur a mal géré l'épidémie sont plus susceptibles de dire qu'il est maintenant plus divisé. Cela est particulièrement vrai en Corée du Sud, où c'est l'avis de 74 % des sujets interrogés, contre seulement 29 % d'entre eux qui affirment le contraire, soit une différence de 45 points. En Europe, ceux qui ont une opinion favorable des partis populistes de droite sont plus susceptibles que ceux qui en ont une opinion défavorable de dire que la division s'est accrue depuis le début de l'épidémie. On constate cela particulièrement en Allemagne, où des milliers de personnes se sont rassemblées pour protester contre les restrictions de la pandémie, y compris certains manifestants affiliés à l'extrême droite. Ainsi, 75 % des Allemands ayant une opinion favorable du parti de droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), contre 51 % de ceux qui en ont une opinion défavorable, disent que le pays est désormais plus divisé qu'avant l'épidémie.

Dans d'autres pays qui ont connu des manifestations similaires contre les confinements prolongés, notamment les Pays-Bas et l'Espagne, on peut également constater un écart entre les citoyens selon leur opinion favorable ou défavorable de leurs partis populistes de droite nationaux.

Le sentiment de désunion nationale est également lié à un sentiment de méfiance. Dans de nombreux pays, ceux qui disent qu'en règle générale, on ne peut pas faire confiance à la plupart des gens, à l'inverse de ceux qui affirment le contraire, sont plus susceptibles de dire que leur pays est maintenant plus divisé. Dans 11 des 14 pays étudiés, cet écart dépasse 10 points de pourcentage.

La France en est un exemple particulièrement frappant. Une majorité (63 %) de ceux qui disent qu'on ne peut pas faire confiance à la plupart des gens affirment aussi que le pays est plus divisé maintenant qu'avant la pandémie. Moins de quatre personnes sur dix (37 %) qui pensent que l'on peut faire confiance à la plupart des gens constatent plus de division.

Le public s'accorde généralement à dire qu'une plus grande coopération internationale aurait pu réduire le nombre de décès liés au virus.

Tandis que les cas confirmés de COVID-19 ont dépassé les 20 millions dans le monde, bien des gens dans les pays étudiés disent que ces chiffres auraient pu être grandement réduits grâce à une meilleure coopération internationale. En moyenne, 59 % des habitants des 14 pays déclarent que si le leur avait davantage coopéré avec d'autres, le nombre de cas de COVID-19 aurait été moins élevé chez eux. En comparaison, 36 % en moyenne ont assuré qu'une telle coopération aurait été inutile pour réduire le nombre de cas.

Les occasions manquées de coopération pour réduire les cas de COVID-19 se font sentir particulièrement en Europe, où l'absence de coordination des mesures initiales a conduit à des flambées du virus soudaines et graves dans le nord de l'Italie et en Espagne. Plus de la moitié des habitants dans sept des neuf pays européens étudiés affirment qu'une plus grande coopération aurait permis de réduire les cas de COVID-19.

Il est à noter que 78 % des Danois pensent que le nombre de cas de COVID-19 n'aurait pas été réduit par la coopération internationale. Une grande majorité des Allemands disent également la même chose.

Dans l'ensemble, les Américains affirment qu'une plus grande coopération aurait pu limiter le nombre de cas. La majorité (58 %) des adultes américains déclarent que si les États-Unis avaient coopéré avec plus de pays, le nombre de cas chez eux aurait été moins élevé.

De même que les jeunes du monde entier ont tendance à avoir une opinion plus favorable de l'ONU et que les jeunes Américains applaudissent davantage l'OMS pour sa gestion de la pandémie, les personnes d'entre 18 et 29 ans sont plus susceptibles que celles de 50 ans et plus de dire qu'une plus grande coopération aurait réduit le nombre de cas de COVID-19 dans leur pays.

En Australie, par exemple, la différence d'opinions entre les jeunes et les gens plus âgés sur la question de la coopération internationale sur la pandémie dépasse 30 points de pourcentage. Alors que 61 % des Australiens d'entre 18 et 29 ans affirment qu'une plus grande coopération aurait contribué à réduire le nombre de cas de COVID-19, seul un quart environ des Australiens de 50 ans et plus en disent autant.

Dans la plupart des pays, ceux qui affirment que la coopération aurait permis de réduire le nombre de cas sont également plus susceptibles de dire que le leur a mal géré la pandémie. Par exemple, 64 % des Britanniques qui affirment que la coopération aurait permis de réduire le nombre de cas pensent également que leur gouvernement ne s'y est pas bien pris pour lutter contre la pandémie.

.

Les gens pensent ou non qu'une plus grande coopération aurait pu contribuer à stopper la propagation du virus selon s'ils partagent ou non l'idéologie du parti au pouvoir. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les personnes de gauche sont plus susceptibles de dire qu'une plus grande coopération aurait permis de réduire le nombre de cas de COVID-19. Celles de droite sont plus sceptiques quant à l'efficacité de la coopération internationale.

D'autre part, le Parti socialiste ouvrier espagnol de gauche est actuellement au pouvoir en Espagne, et les Espagnols de la droite idéologique sont plus susceptibles que ceux de gauche de dire que leur gouvernement aurait pu limiter les cas de COVID-19 en coopérant davantage avec d'autres pays. En Corée du Sud et en Suède, où les gouvernements sont de fait dirigés par des coalitions de gauche, on assiste à un phénomène semblable.

OCDE

La page « Suivi des politiques par pays » du site Web de l'OCDE[7] pcontient des documents sur les programmes de lutte contre la COVID-19 de 97 pays. Une carte interactive permet aux utilisateurs de trouver des descriptions détaillées des interventions de chacun d'entre eux.

On peut en conclure que les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens ont accompli un travail digne d'éloges pour atténuer l'impact économique négatif de cette pandémie avec des interventions concrètes et efficaces. Ces efforts se traduisent par un bilan relativement honorable pour le Canada en matière de limitation des dégâts économiques résultant de la pandémie.

7 https://www.oecd.org/coronavirus/country-policy-tracker/

COÛT DES INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES FACE À LA PANDÉMIE

Ce serait être crédule que de faire peu de cas du coût des colossales interventions économiques des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens. Le Canada est arrivé dans cette crise en position budgétaire solide, ce qui a permis au gouvernement de prendre des mesures décisives pour aider comme il se devait les particuliers et les entreprises. Mais, en pesant sur les finances publiques, ces mesures de relance budgétaire extrêmes risquent de mettre en péril cette position. En fait, parmi les économies développées ainsi que les économies émergentes, le Canada se retrouve dans la situation peu enviable d'avoir subi la plus forte **augmentation de son taux d'endettement total par rapport à son PIB** entre le quatrième trimestre de 2019 et le troisième trimestre de 2020, comme le montre le graphique suivant.

ÉVOLUTION DE LA DETTE PAR RAPPORT AU PIB
(Q42019-Q32020)

https://www.visualcapitalist.com/debt-to-gdp-continues-to-rise-around-world/

Il convient de noter que la dette nationale totale comprend la dette de l'État, l'endettement non financier des entreprises et la dette des ménages. Tous ces secteurs ont contribué à l'augmentation de la dette totale du Canada.

Ce décuplement de la dette totale du Canada contraste fortement avec le bilan d'une autre économie basée sur les ressources naturelles, l'Australie, qui a enregistré la plus faible augmentation de ce type.

Le tableau suivant, reproduit à partir de la publication « Moniteur des finances publiques » du FMI (octobre 2020)[8] indique qu'en pourcentage du PIB, le Canada a accordé l'aide directe la plus importante (mesures fiscales « au dessus de la ligne ») de toutes les économies avancées du G20 (12,5 % du PIB).

Résumé des mesures fiscales nationales en réponse à la pandémie de COVID-19 (mesures au-dessus de la ligne)

(en milliards d'USD et pourcentage du PIB)

	Milliards d'USD				Pourcentage du PIB			
	Mesures au-dessus de la ligne				Mesures au-dessus de la ligne			
	Dépenses supplémentaires ou recettes cédées				Dépenses supplémentaires ou recettes cédées			
	Sous-total	secteur de la santé	Secteur extra-sanitaire	Accélération des dépenses/ revenus reportés	Sous-total	secteur de la santé	Secteur extra-sanitaire	Accélération des dépenses/ revenus reportés
G20 : Économies avancées								
Australie	**157**	7	150		**11,7**	0,5	11,2	
Canada	**200**	15	185	63	**12,5**	0,9	11,6	3,9
Union européenne	**489**	0	489		**3,8**	0,0	3,8	
France	**134**	16	118	65	**5,2**	0,6	4,6	2,5
Allemagne	**316**	26	289		**8,3**	0,7	7,7	
Italie	**91**	7	84	8	**4,9**	0,4	4,5	0,4
Japon	**555**	48	508	243	**11,3**	1,0	10,3	4,9
Corée	**55**	4	51	28	**3,5**	0,3	3,2	1,7
Espagne	**44**	6	37		**3,5**	0,5	3,0	
Royaume-Uni	**241**	41	201	5	**9,2**	1,5	7,6	0,2
États-Unis	**2 449**	304	2 145	18	**11,8**	1,5	10,3	0,1

Le gouvernement a également l'intention de déployer d'autres mesures de soutien fiscal pour accélérer la relance une fois le virus maîtrisé. Pour atteindre cet objectif, il commencera par mettre de côté entre 3 et 4 % du PIB, jusqu'à 100 milliards de dollars, au cours des trois prochains exercices financiers.

8 https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2020/09/30/october-2020-fiscal-monitor#Full%20Report%20and%20Executive%20Summary

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en garde les gouvernements contre le fait que le retrait prématuré des mesures de soutien nuirait aux moyens de subsistance, provoquerait davantage de faillites et compromettrait la relance. Afin de réduire au minimum les dommages économiques permanents et d'assurer une relance rapide et solide, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent continuer à venir en aide aux Canadiens tout au long de la pandémie, en particulier alors que le pays lutte contre une deuxième vague de celle-ci.

La situation économique et budgétaire globale du Canada dépend largement de la façon dont le virus évoluera dans les mois à venir. Le niveau des dépenses prévues pour soutenir la relance est nécessaire, mais doit rester gérable. Cela suppose que les taux d'intérêt restent bas, car toute augmentation potentielle décuplera encore le niveau d'endettement du Canada.

De plus, comme le montre la mise à jour de sa situation financière de l'automne 2020, sur dix des dollars dépensés au Canada pour lutter contre la COVID-19 et aider les Canadiens, le gouvernement fédéral en a contribué plus de huit. Avec une incidence fiscale d'environ 407 milliards de dollars, soit près de 19 % du PIB, l'aide apportée est l'une des plus importantes parmi les pays du G7, comme le montre le tableau suivant.

Politique budgétaire de soutien important annoncée dans les pays du G7

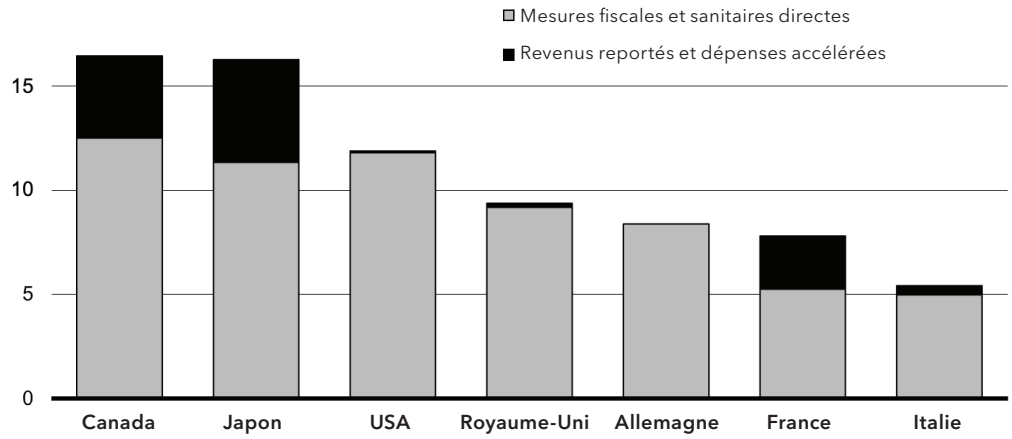

Remarque : Chaque pays a déterminé son propre calendrier des mesures annoncées.
Source : Fonds monétaire international, Moniteur des finances publiques (16 octobre 2020).
Comprend les mesures annoncées à partir du 11 septembre 2020

CONCLUSION

Le Canada a été plongé dans la crise de la pandémie alors que ses finances publiques étaient très saines. Le gouvernement a pu ainsi réagir avec une injection considérable de stimulants fiscaux. Bien que ce tableau puisse sembler favorable à court terme, des conséquences à longue échéance se feront ressentir si le niveau d'endettement n'est pas rétabli à ce qu'il était précédemment.

Il est également nécessaire de faire preuve de prudence et de veiller à ce que les programmes de soutien temporaires ne deviennent pas permanents. Le gouvernement devrait être conscient du fait que :

1. Si les taux d'intérêt augmentent par rapport à leur niveau actuel extrêmement bas, comme on peut s'y attendre à l'avenir, le service de la dette pèsera lourdement sur les finances publiques. Les actifs financiers tels que les impôts non perçus et les autres créances devraient être monétisés de manière agressive afin d'alléger le fardeau de la dette brute et de son service.
2. Les programmes de soutien devraient être conçus de manière à être efficaces, performants et exempts de fuites inutiles.
3. Le gouvernement devrait élaborer un plan budgétaire clair et crédible pour rétablir les finances publiques à leur niveau sain antérieur.

Le Canada a géré avec succès la dernière crise financière en 2008 et peut le faire à nouveau grâce à un leadership prudent, prescient et pragmatique.

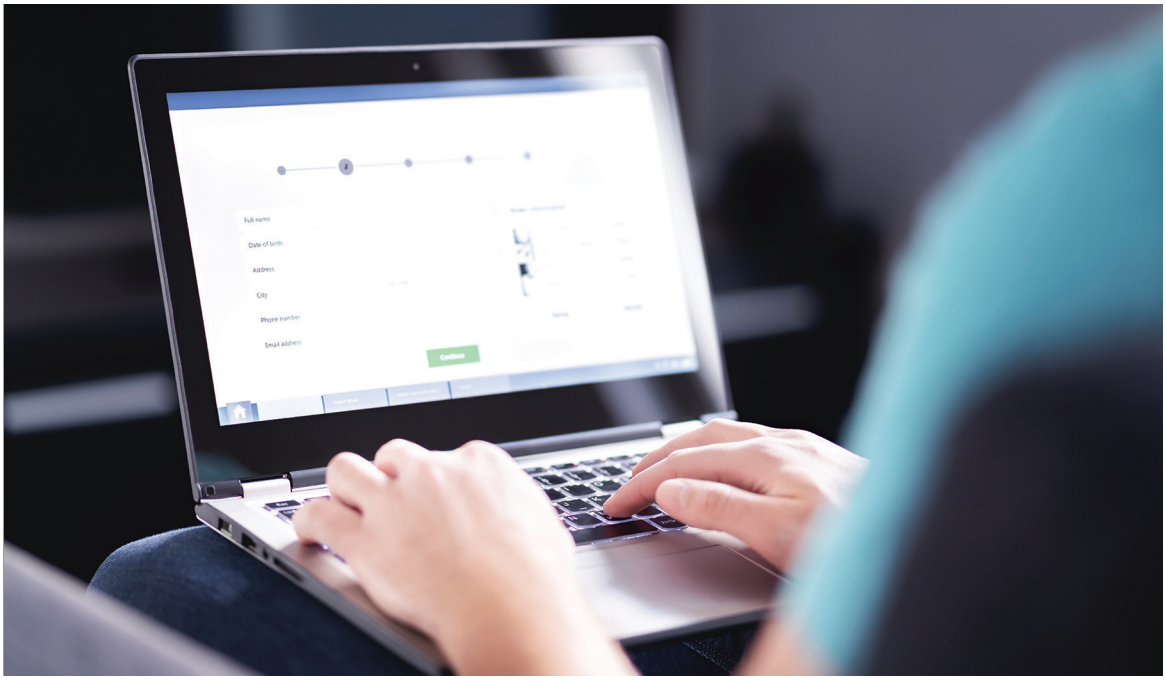

Sondage des membres de CRHA Canada

Conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) Canada représente 27 000 membres au sein de la profession des ressources humaines dans neuf provinces et trois territoires au Canada. Fondé en 1994, CRHA Canada est le porte parole national œuvrant pour la mise en valeur et la promotion de la profession des RH.

CRHA Canada a commandé un sondage de ses membres à l'automne 2020, afin de comprendre les points de vue de ceux-ci sur les questions liées à la COVID-19. Plus de 1 000 membres y ont participé.

Cette section présente un récapitulatif synthétique des questions du sondage ainsi que des réponses et des commentaires de membres.

Où habitez-vous?

Province	Pourcentage	Compte
En Alberta	17,74 %	217
En Colombie-Britannique	31,23 %	382
Au Manitoba	9,98 %	122
Au Nouveau-Brunswick	7,36 %	90
À Terre-Neuve-et-Labrador	0,49 %	6
En Nouvelle-Écosse	9,16 %	112
À l'Île-du-Prince-Édouard	1,39 %	17
En Saskatchewan	12,35 %	151
Au Québec	7,20 %	88
En Ontario	0,65 %	8
Au Yukon	0,82 %	10
Dans les Territoires du Nord-Ouest	0,25 %	3
Au Nunavut	0,08 %	1
A l'étranger	1,31 %	16
Total	**100 %**	**1 223**

La majorité des personnes interrogées étaient originaires des provinces de l'Est et de l'Ouest. Dans les provinces de l'Ouest, la plupart vivaient en Colombie-Britannique.

Combien d'années d'expérience professionnelle avez-vous?

Années	Pourcentage	Compte
Moins d'un an	3,03 %	37
1 à 5 ans	15,06 %	184
5 à 10 ans	17,27 %	211
10 à 15 ans	19,72 %	241
15 à 20 ans	15,88 %	194
20 ans et plus	29,05 %	355
Total	**100 %**	**1 222**

La majorité des personnes interrogées possédaient plus de dix ans d'expérience professionnelle; seul un très faible pourcentage d'entre elles avaient moins d'un an d'expérience.

En termes de soutien aux entreprises pendant la pandémie, sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous les mesures d'intervention économique des instances suivantes? (1 étant faible, 5 étant élevé)

Échelle	Le gouvernement fédéral canadien	Votre gouvernement provincial
	Pourcentage/compte	*Pourcentage/compte*
1	1,23 %	2,96 %
	13	31
2	6,53 %	12,70 %
	69	133
3	28,48 %	36,77 %
	301	385
4	53,07 %	38,20 %
	561	400
5	10,69 %	9,36 %
	113	98
Total	**1 057 (100 %)**	**1 047 (100 %)**

La majorité des personnes interrogées ont estimé que les mesures d'intervention économique du gouvernement fédéral pour aider les entreprises ont été adéquates ou plus qu'adéquates. Les gouvernements provinciaux ne sont pas relativement aussi bien notés que le gouvernement fédéral. Cela peut être dû au fait qu'ils ne disposent pas de ressources, de main-d'œuvre et d'infrastructures comparables à celles de leur contrepartie fédérale. Cependant, les personnes interrogées ont estimé que les gouvernements provinciaux ont quand même réagi de manière adéquate ou plus qu'adéquate pour venir en aide aux entreprises.

En termes de soutien aux particuliers pendant la pandémie, sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous les mesures d'intervention économique des instances suivantes? (1 étant faible, 5 étant élevé)

Échelle	Le gouvernement fédéral canadien	Votre gouvernement provincial
	Pourcentage/compte	*Pourcentage/compte*
1	0,85 %	3,84 %
	9	40
2	4,36 %	13,61 %
	46	142
3	19,92 %	33,37 %
	210	348
4	54,17 %	38,83 %
	571	405
5	20,68 %	10,35 %
	218	108
Total	**1 054 (100 %)**	**1 043 (100 %)**

Les personnes interrogées ont estimé que les mesures d'intervention économique des gouvernements fédéral et provinciaux pour soutenir les particuliers ont également été adéquates ou plus qu'adéquates. Une fois de plus, il a été jugé que le gouvernement fédéral a fait mieux que les gouvernements provinciaux.

Comment compareriez-vous les mesures d'intervention économique générales du Canada à celle des autres pays développés? (1 étant faible, 5 étant élevé)

Échelle	Pourcentage	Compte
1	1,33 %	14
2	4,45 %	47
3	18,77 %	198
4	51,85 %	547
5	23,60 %	249
Total	**100 %**	**1 055**

Les personnes interrogées ont jugé que les mesures d'intervention économiques du Canada sont comparables à celle des autres nations développées ou meilleures que celles-ci. Cela se traduit par le fait que le bilan du Canada en matière de lutte contre la pandémie et d'atténuation de ses effets désastreux est relativement meilleur.

Dans quel secteur travaillez-vous?

Réponse	Pourcentage	Compte
Hébergement, tourisme et restauration	3,71 %	40
Services aux entreprises, administratifs et de soutien	7,43 %	80
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,32 %	25
Arts et spectacles	1,11 %	12
Construction	4,74 %	51
Services éducatifs	10,03 %	108
Finances et assurances	6,04 %	65
Soins de santé et assistance sociale	7,99 %	86
Secteurs de l'information et de la culture	0,46 %	5
Fabrication	8,64 %	93
Extraction minière, exploitation de carrières, et extraction de pétrole et de gaz	3,06 %	33
Administration publique	9,10 %	98
Services professionnels, scientifiques et techniques	9,01 %	97
Immobilier et location	1,58 %	17
Commerce de détail	4,83 %	52
Transport et entreposage	4,09 %	44
Services publics	1,39 %	15
Commerce de gros	1,02 %	11
Autre	13,46 %	145
Total	**100 %**	**1 077**

Les personnes interrogées dans ce sondage sont réparties entre de nombreux secteurs d'activité. Ainsi, leurs réflexions collectives représentent tout un échantillon de l'économie canadienne et des points de vue des professionnels des ressources humaines.

Quels sont les problèmes particuliers auxquels votre employeur et votre secteur sont confrontés en raison de la pandémie?

Les personnes interrogées, en se basant sur leur expérience dans l'ensemble de l'économie canadienne, ont indiqué les problèmes particuliers auxquels leur employeur et leur secteur sont confrontés en raison de la pandémie. Voici des extraits de certaines de leurs observations :

- Tous les secteurs de l'économie, à quelques exceptions près, font face à une diminution de leurs revenus et à une augmentation de leurs dépenses d'exploitation. Des secteurs tels que ceux du pétrole et du gaz, de la restauration, de l'hôtellerie, des spectacles, du tourisme et des transports sont complètement décimés.
- Le secteur des soins de santé est en difficultés du fait de besoins onéreux. Il lui faut assurer la sécurité des employés, fermer les services inutiles, travailler à des plans de lutte contre la pandémie en collaboration avec les syndicats, se procurer des équipements de protection individuelle (ÉPI), redéployer le personnel dans les zones où les besoins sont les plus importants et tenir le public informé.
- Les pharmacies sont souvent les seuls prestataires de soins de santé dans les collectivités rurales. Ces entreprises ont dû faire face à une augmentation des coûts liés aux ÉPI et aux services de livraison, à une charge de travail accrue et à une hausse des coûts salariaux pour la rétention de leurs employés. Ce secteur a besoin d'un programme d'aide qui lui est propre.
- Les employés des banques et des caisses populaires ne comptent pas au rang des employés essentiels, même si ce secteur est absolument indispensable au bon fonctionnement de l'économie. Il subit également les effets négatifs des reports de paiement et de la détérioration du profil de crédit de ses clients.
- Les établissements d'enseignement sont confrontés à des défis liés à la sécurité du personnel, des élèves et des étudiants, ainsi qu'à la gestion efficace de leurs opérations. Le flux de leurs revenus a été anéanti et la qualité de l'enseignement a diminué.
- Pour de nombreuses organisations à but non lucratif, les dons représentent une source majeure de revenus et ceux-ci ont considérablement diminué.
- Pour tous les employeurs, gérer, mobiliser et épauler des employés travaillant à domicile constitue un défi technologique important. Les questions de confidentialité et de sécurité des données sont une source de soucis considérables. Des questions relatives à la santé mentale des employés se posent également en raison de l'isolement et du stress dus à la pandémie.
- Pour de nombreux employeurs, la mise en œuvre des directives relatives à la pandémie se trouve en contradiction avec les conventions collectives conclues avec leur syndicat.
- Les tests de dépistage de la COVID-19 sont lents et les employés ne sont pas dédommagés pour le temps perdu entre la date du test et la réception d'un résultat négatif.
- Le recrutement de remplaçants pour les employés malades est extrêmement difficile en raison de la formation et de l'orientation requises pour les nouveaux embauchés, ainsi que de la baisse du niveau d'immigration.

- Les programmes de soutien du gouvernement fédéral tels que la PCU et l'AE dissuadent de nombreux employés de retourner au travail même lorsqu'ils en ont la possibilité.
- La fermeture des frontières et les besoins de quarantaine ont eu un effet négatif sur l'immigration et l'embauche de travailleurs étrangers temporaires.
- Pour tous les employeurs, l'interprétation et la mise en œuvre des directives sanitaires en l'absence de lignes directrices cohérentes, claires, concises et homogènes constituent un problème important.

Quelles mesures supplémentaires proposez-vous pour aider les particuliers et les entreprises?

Les personnes interrogées ont formulé de nombreuses suggestions pour aider les particuliers et les entreprises. En voici quelques-unes ci-dessous :

- Un système de test de dépistage plus accessible et plus rapide, et des méthodes de recherche des contacts plus efficaces.
- Communiquer clairement les principes directeurs et les pratiques exemplaires visant à assurer la sécurité des employés. La communication d'informations au moyen du numéro 811 serait très utile. Veiller à ce que l'approvisionnement en ÉPI soit fiable.
- Les programmes de soutien du gouvernement aux particuliers et aux entreprises devraient être contrôlés de manière plus rigoureuse et faire l'objet de vérifications approfondies.
- Les pharmaciens devraient recevoir des honoraires plus élevés pour les vaccinations contre la grippe en raison du travail supplémentaire requis et de l'augmentation du coût des services offerts.
- La sécurité dans le transport pour les personnes à haut risque est essentielle pour la réouverture de l'économie.
- Un service Internet à large bande fiable et abordable, en particulier dans les régions éloignées, ne devrait plus être un luxe mais une nécessité.
- Les particuliers et les entreprises devraient pouvoir bénéficier d'un programme exhaustif d'allègement fiscal et d'autres mesures d'atténuation des effets de la pandémie. Les particuliers devraient pouvoir puiser dans leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER) sans pénalité si nécessaire. Les entreprises devraient pouvoir bénéficier de crédits d'impôt à l'investissement pour améliorer leur infrastructure technologique. Des mesures incitatives semblables devraient également être prévues pour les investissements dans la sécurité et la santé des employés.
- Les nouveaux diplômés devraient pouvoir bénéficier d'une exonération du remboursement de leur prêt étudiant.
- La Loi sur les normes d'emploi devrait prévoir un minimum de 10 jours de congé de maladie payé.
- Service Canada devrait renforcer et élargir sa capacité pour permettre une meilleure expérience à ses clients.
- Les employeurs et le gouvernement devraient offrir des programmes de formation gratuits et accessibles dans un environnement d'apprentissage virtuel et avec des outils de collaboration en ligne.

- Le gouvernement devrait adapter ses mesures d'allègement aux besoins d'une zone géographique plutôt que d'appliquer une stratégie universelle dans tout un ressort territorial.

Comment envisagez-vous l'avenir du travail dans le monde d'après la pandémie, et quels changements jugez-vous nécessaires?

Les personnes interrogées ont cerné les tendances attendues dans le monde d'après la pandémie. Ces dernières sont indiquées ci-dessous :

- L'éloignement social, les horaires évolutifs et le travail à domicile ne sont pas près de disparaître. À l'avenir, le travail se fera davantage virtuellement ou à distance qu'en personne. Il y aura davantage d'emplois occasionnels, de conseil, à temps partiel et contractuels qu'à temps plein. L'économie à la demande prendra de l'ampleur. L'environnement de travail deviendra plus informel et l'externalisation du travail sera intensifiée.
- Un usage accru de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique permettra d'automatiser de nombreux procédés commerciaux et éliminera de nombreux emplois de bas niveau.
- Certains secteurs, comme celui de la construction, ne seront pas touchés de manière importante du fait de leurs caractéristiques intrinsèques.
- En raison des changements attendus dans le milieu de travail, la demande de l'immobilier commercial diminuera et ses prix baisseront.
- Les employés devront être capables de travailler dans un environnement virtuel et d'utiliser des outils de collaboration en ligne. Les employeurs seront tenus d'investir dans des infrastructures technologiques et dans la santé et la sécurité des employés.
- Davantage d'apprentissage, de formation et de collaboration en ligne feront partie de la « nouvelle normalité ».
- La comptabilité des ressources humaines suscitera un regain d'intérêt, car la pandémie a prouvé que ces dernières sont plus importantes que les immobilisations telles que les usines, les machines et les immeubles de bureaux.
- L'idée d'un revenu de base universel fera l'objet d'un soutien politique croissant.
- Les programmes de soutien public exerceront une grande pression sur les finances publiques et entraîneront des déficits budgétaires considérables.
- La planification urbaine de demain devra être repensée; de même, les lois sur l'emploi devront être réécrites de manière à tenir compte des réalités du travail à distance.
- Toutes les entreprises auront besoin d'un plan de continuité de leurs activités solide pour pouvoir surmonter avec succès les incertitudes et les défis inconnus à venir.

Avez-vous d'autres commentaires sur ce sujet

Les commentaires suivants ont été ajoutés par les personnes interrogées.

- Les employeurs canadiens devront adopter une mentalité ouverte sur le monde et faire preuve de plus de flexibilité sur les qualifications et l'expérience qu'ils attendent de leurs employés.
- Le département des ressources humaines sera encore plus valorisé et la contribution des professionnels des RH sera hautement appréciée et reconnue.
- Les effets à long terme de l'augmentation des déficits publics et du niveau d'endettement pourront s'avérer très problématiques.
- Le gouvernement devrait accorder une attention particulière aux secteurs des arts et spectacles, qui font partie intégrante de la culture canadienne.
- Les sites Web gouvernementaux, comme la page du formulaire T2200, devraient être simplifiés, rendus conviviaux et facilement accessibles. Ses utilisateurs devraient être en mesure de soumettre des documents requis sans avoir à se rendre dans un bureau de l'administration publique.
- La réflexion et l'action collectives sont essentielles pour protéger la santé humaine et la notion de bien public. Nous devons considérer collectivement ce que nous entendons par justice et équité et envisager la possibilité que notre société soit fondamentalement construite sur une base arbitraire où un grand nombre de ses membres ne peuvent bénéficier de ces valeurs. Le coût disproportionné de la COVID-19 pour les couches défavorisées de la société devrait nous alarmer tous. Nous devons mettre à profit les leçons tirées de la pandémie pour créer une « nouvelle normalité » durable et équitable pour tous les Canadiens et guider la communauté mondiale par l'exemple.
- Une leçon fondamentale à tirer de la pandémie est l'importance d'avoir à notre disposition un bon système de soins de longue durée (SLD) et de reconnaître la valeur des soins ainsi que d'avoir conscience des conséquences du statut précaire des travailleurs sociaux. Il est lamentable de constater que les établissements de SLD du Canada sont le lieu d'un nombre disproportionné de décès liés à la COVID-19.
- La pandémie de COVID-19 a démontré notre dignité, la valeur de notre liberté et la fragilité de notre existence. Elle nous a prouvé que nos systèmes économiques, politiques et sociaux ne peuvent répondre à nos besoins et à nos objectifs que s'ils nous incitent à coopérer à l'échelle requise.
- Dans la plupart de nos activités, nous sommes interdépendants. Une personne à elle toute seule ne peut pas réussir sans la coopération des autres. Celle-ci a lieu à des échelons différents : local, régional et national. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le danger de ne pas tenir compte de notre interdépendance et l'importance de la coopération mondiale. Dans la mesure où le virus ne pourra être éliminé dans un endroit qu'une fois qu'il aura été éliminé partout, nous constatons ainsi l'absurdité de prétendre que nous pouvons assurer notre sécurité en nous isolant dans les confins de notre pays, de notre culture, de notre classe sociale ou de notre religion.

Sommaire et conclusions

La crise de la COVID-19 a poussé les gouvernements à accroître leurs services aux citoyens à une rapidité et à une échelle jamais vues en temps de paix. Les paragraphes suivants définissent des priorités susceptibles de forger des sociétés, des gouvernements fédéral et provinciaux et un secteur public plus résilients.

FORGER DES SOCIÉTÉS PLUS RÉSILIENTES

Les stratégies suivantes pourraient aider les gouvernements à créer des sociétés plus résilientes :

1. **Renforcer le contrôle du virus et réimaginer les soins de santé.** La pandémie de COVID-19 a touché tous les acteurs de l'écosystème des soins de santé. Les exemples de mesures réussies face à cette crise ne manquent pas, comme l'emploi de la technologie numérique pour aider au confinement, mieux se préparer pour accélérer la distribution d'équipements de protection individuelle (ÉPI) et renforcer la capacité des soins de santé face à l'augmentation de la demande pour permettre de poursuivre le chemin vers la relance. Les gouvernements sont en mesure de libérer le potentiel des secteurs du numérique et de la télésanté pour que ces services deviennent ce que les patients choisissent en premier et pour les rendre accessibles dans le monde entier.

2. **Favoriser une révolution de l'apprentissage.** Les gouvernements ont été contraints de repenser les systèmes d'apprentissage et d'éducation pour lutter contre les retombées des fermetures d'écoles et d'universités et les flambées de chômage. Parmi les pratiques exemplaires, on compte l'adoption de modèles d'apprentissage hybride, l'élaboration de modules d'apprentissage basés sur les compétences, le financement de cours d'apprentissage continu et la création de centres de ressources virtuels.

3. **Développer des chaînes d'approvisionnement et des échanges commerciaux résilients.** Les pays ont réagi aux bouleversements du commerce mondial et de la chaîne d'approvisionnement causés par la COVID-19 en protégeant leurs propres approvisionnements. De même, à plus long terme, les entreprises devront adopter plusieurs pratiques exemplaires pour rendre leurs chaînes d'approvisionnement plus résilientes. En plus d'assurer l'approvisionnement en équipements sanitaires et en denrées alimentaires essentielles, les gouvernements sont en mesure d'aider les entreprises à accroître leur résilience. En même temps, ils devront peut-être examiner les conséquences du travail à distance sur l'économie du savoir : à mesure que les exportations de services hautement qualifiés augmentent, ces compétences deviendront de plus en plus mobiles et ne seront plus liées à l'endroit où se trouvent leurs employeurs ou leurs clients.

4. **Mettre en place des mesures de relance efficaces.** La crise de la COVID-19 a vu les gouvernements mettre en œuvre des mesures d'intervention économique sans précédent, en mobilisant des ressources physiques et financières considérables pour lutter contre la pandémie. Le 1er décembre 2020, le gouvernement fédéral canadien a annoncé une nouvelle série de mesures de soutien financier pour répondre à la deuxième vague de la pandémie. Ainsi, les dernières projections indiquent que le déficit national devrait atteindre un nouveau record : au moins 381,6 milliards de dollars pour l'exercice en cours. Pour assurer la sécurité des ménages et aider les entreprises à survivre à la crise, les gouvernements ont eu recours à des actions rapides et à des mécanismes de prestation de services innovants. Parmi les pratiques exemplaires potentielles qu'ils pourront adopter, on peut compter le ciblage de mesures de relance dans des domaines qui permettent d'atteindre les objectifs plus larges d'une société plus résiliente, tel que le développement des énergies vertes et de l'efficacité énergétique; l'accélération de la numérisation des administrations publiques et l'offre aux entreprises de mesures d'incitation à adopter de nouvelles technologies; et enfin, la formation d'une main-d'œuvre d'avenir pour accroître la résilience face à une automatisation croissante.

5. **Offrir des services gouvernementaux sans contact.** La pandémie de la COVID-19 a fait de la transformation numérique une priorité : les canaux numériques sont devenus plus importants, et citoyens ainsi que clients leur accordent de plus en plus leur préférence. Pour pouvoir mettre en œuvre des initiatives de changement fondées sur la technologie qui répondent aux besoins des citoyens plus rapidement et à moindre coût que les méthodes actuelles de traitement manuel, les gouvernements devront encourager le recours aux identités numériques.

6. **Gérer les finances publiques dans le même esprit qu'un investisseur.** À moyen terme, les gouvernements fédéral et provinciaux pourraient monétiser les actifs inscrits à leur bilan, afin de financer des déficits très lourds sans peser sur les finances publiques.

7. **Institutionnaliser des pratiques exemplaires d'intervention pour se préparer à la prochaine crise.** Une pratique importante de la gestion de crise consiste à établir une unité d'intervention qui effectue des projections d'avenir et simule divers scénarios. Les pratiques exemplaires demandent que la haute direction du gouvernement fédéral, appuyée par une équipe interfonctionnelle, réfléchisse à l'avenir et fasse des investissements pour renforcer la résilience et la préparation à de futures crises potentielles.

8. **Cultiver des méthodes de travail plus intelligentes et plus productives pour les fonctionnaires.** La crise de la COVID-19 a obligé les fonctionnaires à improviser et à s'adapter à une situation qui évolue rapidement. À l'avenir, l'automatisation pourrait renforcer la productivité du service public et faire passer un nombre important de fonctionnaires des emplois d'arrière-guichet à des emplois plus utiles et plus pertinents, où ils seraient en contact direct avec les citoyens. Pour cela, il faudrait que les gouvernements soient à l'écoute de l'expérience desdits citoyens et qu'ils gèrent le changement avec efficacité, notamment en renforçant les capacités requises pour effectuer les transformations nécessaires.
9. **Encourager de nouvelles formes de partenariat avec le secteur privé.** En s'associant avec le secteur privé et des institutions multinationales pour concevoir et mettre en œuvre des mesures de relance bien structurées, les gouvernements pourraient contribuer à préparer la main-d'œuvre à un avenir axé sur la technologie et à renforcer la compétitivité et la résilience à long terme des industries principales. Le secteur public pourrait s'associer au secteur privé pour améliorer davantage la prestation de services, en reconnaissant qu'il existe un recoupement naturel entre le rôle des gouvernements et celui des entreprises dans leurs objectifs de société plus généraux.

CONCLUSION

La COVID-19 est une catastrophe d'une ampleur rare qui a modifié de façon irréversible le cours de la civilisation humaine. Les implications immédiates et les mesures correctives dans le contexte canadien ainsi que les réflexions issues de la sagesse collective des membres de CRHA Canada ont été abordées dans la section précédente. Ces suggestions sont pertinentes et applicables dans le contexte de secteurs particuliers de l'économie canadienne.

En conclusion, il est juste de dire que les ressources humaines ont joué un rôle essentiel jusqu'à présent en étant au service à la fois des employeurs et des employés, tout en composant avec une incertitude persistante, tandis qu'une date de retour à la normale n'est pas encore envisageable. Dans le monde d'après la pandémie, les professionnels des RH continueront à jouer un rôle de premier plan dans la création d'entreprises prospères, sûres, inclusives et durables. C'est le moment ou jamais d'être un professionnel des ressources humaines, car le meilleur est encore à venir.

ANNEXE A

HISTORIQUE DES MESURES LÉGISLATIVES D'ALLÈGEMENT DE LA COVID-19

Projet de loi C-13, Loi concernant certaines mesures en réponse à la COVID-19
https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/43-1/bill/C-13/royal-assent

Projet de loi C-14, Loi no 2 concernant certaines mesures en réponse à la COVID-19
https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=10716060&Language=F

Projet de loi C-15, Loi sur la prestation canadienne d'urgence pour étudiants
https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/C-3.75/index.html

Projet de loi C-17, Loi concernant certaines mesures additionnelles liées à la COVID-19
https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=10788610&Language=F

Projet de loi C-20, Loi concernant des mesures supplémentaires liées à la COVID-19
https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=10833096&Language=F

Projet de loi C-2, Loi relative à la relance économique en réponse à la COVID-19
https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=10867434&Language=F

Projet de loi C-4, Loi relative à certaines mesures en réponse à la COVID-19
https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-4/sanction-royal

Projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (Subvention d'urgence pour le loyer du Canada et Subvention salariale d'urgence du Canada)
https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-9/premiere-lecture#:~:text=Le%20texte%20modifie%20la%20Loi,jusqu'au%2030%20juin%202021

RESSOURCES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19
https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html

L'ARC et la COVID-19 : Changements apportés en matière d'impôt et de prestations
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/mise-a-jour-covid-19.html

COVID-19 : Analyses du directeur parlementaire du budget
https://covid19.pbo-dpb.ca/#/fr

ANNEXE B

INFORMATIONS ET MESURES DE SOUTIEN SUR LA COVID-19 DANS LES PROVINCES ET TERRITOIRES

Informations et mesures de soutien de l'Alberta sur la COVID-19
https://www.alberta.ca/covid-19-translated-resources.aspx

Informations et mesures de soutien de la Colombie-Britannique sur la COVID-19
https://www2.gov.bc.ca/gov/content/covid-19/translation/fr?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC__NOTIFICATION

Informations et mesures de soutien du Manitoba sur la COVID-19
https://www.gov.mb.ca/covid19/index.fr.html

Informations et mesures de soutien du Nouveau-Brunswick sur la COVID-19
https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/maladies_respiratoires/coronavirus.html

Informations et mesures de soutien de Terre-Neuve-et-Labrador sur la COVID-19
https://www.gov.nl.ca/covid-19/fr/ressources/

Informations et mesures de soutien des Territoires du Nord-Ouest sur la COVID-19
https://novascotia.ca/coronavirus/fr/

Informations et mesures de soutien de la Nouvelle-Écosse sur la COVID-19
https://novascotia.ca/coronavirus/fr/

Informations et mesures de soutien du Nunavut sur la COVID-19
https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus

Informations et mesures de soutien de l'Ontario sur la COVID-19
https://www.ontario.ca/fr/page/reponse-ontario-au-covid-19

Plan d'action de l'Ontario 2020 contre la COVID-19
https://budget.ontario.ca/fr/2020/marchupdate/action-plan.html

Informations et mesures de soutien de l'Île-du-Prince-Édouard sur la COVID-19
https://www.princeedwardisland.ca/fr/covid19

Informations et mesures de soutien du Québec sur la COVID-19
https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/

Informations et mesures de soutien de la Saskatchewan sur la COVID-19
https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus

Informations et mesures de soutien du Yukon sur la COVID-19
https://yukon.ca/fr/covid-19-information

People Leading Business.

NUMÉRO PRINCIPAL 604-684-7228
COURRIEL info@cphr.ca

CPHR.CA

[French]